



## ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Décision n° DS 2021.60

### DECISION N° DS 2021.60 du 25 OCTOBRE 2021 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

#### Le Président

Vu le Code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8,

Vu le décret du 30 septembre 2020 portant nomination du Président de l'Etablissement Français du Sang,

Vu la décision n° N 2021-22 du 26 juillet 2021 du Président de l'Etablissement français du sang portant nomination de Madame Annie-Claude MANTEAU en qualité de Directrice de l'Etablissement de transfusion sanguine Hauts-de-France Normandie (EFS Hauts-de-France-Normandie),

Vu la décision du Président de l'Etablissement français du sang n° N 2017-50 en date du 18 décembre 2017 nommant Monsieur Christophe VINZIA, aux fonctions de Secrétaire Général de l'Etablissement de transfusion sanguine Hauts-de-France Normandie,

Vu le Règlement Intérieur des Marchés de l'Etablissement français du sang,

#### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** - Délégation est donnée à Madame Annie-Claude MANTEAU, Directrice de l'Etablissement de transfusion sanguine Hauts-de-France Normandie, à l'effet de signer, au nom du Président de l'Etablissement français du sang, les actes relatifs à la procédure de passation et à l'exécution du marché public national de fourniture de kits de collation conservables à température ambiante, hormis l'attribution et la signature du marché ainsi que les actes précontentieux.

**Article 2** – En cas d'absence et d'empêchement de Madame Annie-Claude MANTEAU, Directrice de l'Etablissement de transfusion sanguine Hauts-de-France Normandie, délégation est donnée à Monsieur Christophe VINZIA, Secrétaire général de l'Etablissement de transfusion sanguine Hauts-de-France Normandie, à l'effet de signer, au nom du Président de l'Etablissement français du sang, les mêmes actes que ceux visés en article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3** - La présente décision sera publiée sur le site internet de l'EFS.

Fait à Saint-Denis, le 25 octobre 2021

  
**M. François TOULAS**  
Président de l'Etablissement Français du Sang